



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés de l'établissement public de santé mentale à Prémontré dans l'Aisne

Question orale n° 498

Texte de la question

M. Nicolas Dragon interroge Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les difficultés observées dans l'établissement public de santé mentale départemental de l'Aisne à Prémontré, sur sa circonscription. À plusieurs reprises, lors de visites, M. le député a pu observer et être alerté sur la situation actuelle de cet établissement. Il y a un manque de personnel alarmant, notamment depuis la fermeture de 70 lits sur le secteur de Saint-Quentin. Prémontré, qui compte des centaines de personnes, patients et personnels, a besoin de moyens supplémentaires pour une vraie réhabilitation des structures vieillissantes afin d'accueillir au mieux les patients. En effet, la dégradation des bâtiments, la baisse de la qualité de vie au travail pour les agents, qui font le maximum, mais aussi la fuite des cadres de l'établissement sont les résultats de l'absence de vision d'avenir. Or la politique d'austérité budgétaire subie depuis des années empêche de se projeter sereinement pour le futur. C'est sans compter également sur la dégradation de la structure administrative. Quand l'État va-t-il régler ces problèmes qui durent depuis des années dans cet établissement ? Suite à la décision de fermeture des structures accueillant les enfants et adolescents pour 3 semaines l'été 2024, il lui demande où ils seront soignés durant cette période, sachant que l'établissement accueille des mineurs d'autres départements.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dragon](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 498

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 janvier 2024](#)

Question retirée le : 30 janvier 2024 (Séance de QOSD annulée)